

DÉTERMINANTS SOCIAUX DU FAIBLE ACCÈS À L'ÉDUCATION CHEZ LES JEUNES FILLES DE LA ZONE PÉRI-URBAINE D'AGBANGNASSOU (BOUAKÉ)

SOCIAL DETERMINANTS OF LOW ACCESS TO EDUCATION AMONG YOUNG GIRLS IN AGBANGNASSOU PERI-URBAN AREA (BOUAKÉ)

Jean-Marie Nicaise GBAHOUI

Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire
gbahouinicaise@gmail.com

&

Yves Landry FALLE

Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

&

Nanga COULIBALY

Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

Résumé : La présente étude portant sur les déterminants sociaux du faible accès à l'éducation chez les jeunes filles, s'est déroulée dans la zone péri-urbaine d'Agbangnassou. Elle nous a permis de comprendre les entraves à l'accès à l'éducation des jeunes filles. Pour atteindre notre objectif, nous avons administré un guide d'entretien semi-directif et un questionnaire aux acteurs du système éducatif ainsi qu'aux différentes composantes de la communauté d'Agbangnassou. Ainsi, nos hypothèses de recherche ont été vérifiées à la lumière de l'approche compréhensive de Max WEBER. Les résultats de cette recherche indiquent que l'impact de la crise socio-politique, la pauvreté des parents, la discrimination du genre en faveur des garçons (les stéréotypes), les travaux champêtres, les activités ménagères et le manque d'infrastructures scolaires adaptées sont les facteurs explicatifs de la non scolarisation des jeunes filles.

Mots-clés : déterminants sociaux, accès à l'éducation, zone péri-urbaine, jeunes filles.

Abstract : The present study bearing on social determinants of low access to education in young girls, took place in the peri-urban area of Agbangnassou. She will allow us to understand the barriers to access young girls' education. To achieve our goal, we administered a semi-directive maintenance guide and questionnaire to actors in the educational system as well as to the various components of the Agbangnassou community. Thus, our research assumptions have been verified in light of Max WEBER understanding approach. The results of this research indicate that the impact of socio-political crisis, parental poverty, gender discrimination in favor of boys (the stereotype's), sham work, household activities and lack of appropriate school infrastructures are the explanatory factors of young girls' non-schooling.

Keywords : social determinants, access to education, peri-urban area, young girls.

Introduction

L'éducation est un droit humain qui est partie intégrante de la deuxième génération des droits de l'homme appelée droits économiques, sociaux et culturels. Il convient de rappeler que le droit à l'éducation est inscrit dans de nombreux textes nationaux et internationaux pour sa promotion, sa protection et sa défense. Parmi ces textes, nous pouvons citer entre autres, au niveau international : La Déclaration Universelle Des Droits de l'Homme de 1948 ; Le Pacte International des Droits Economiques, Sociaux et Culturels (PIDESC) de 1966 en ses articles 13 et 14 ; La Convention internationale des droits de l'enfant (CDE) de 1989 ; La Charte Africaine des droits et du bien-être de l'enfant, CADBE de 1990. Au niveau national, la Constitution Ivoirienne du 08 Novembre 2016 en son article 9, alinéa 1 stipule que : « toute personne a droit à l'éducation » /et en son article 10 alinéa 1, « l'école est obligatoire pour les enfants des deux sexes dans les conditions déterminées par la loi » / (article 10 alinéa 2) « L'Etat et les collectivités publiques assurent l'éducation des enfants ».

Par ailleurs, l'Etat de Côte d'Ivoire s'est engagé à faire de la scolarisation de tous les enfants des deux sexes âgés de six (06) à seize (16) ans une obligation par adoption de la loi n°2015-635 du 17 Septembre 2015 portant modification de la loi n°95-696 du 17 Septembre 1995 relative à l'enseignement. En dépit de ces nombreuses lois et dispositions juridiques nationales et internationales, force est de reconnaître que le droit à l'éducation est toujours une réalité en Côte d'Ivoire mais tous les enfants n'en bénéficient pas. En Côte d'Ivoire, le taux d'achèvement des filles pour l'année scolaire 2015-2016 au primaire est de 64,7%, au premier cycle du secondaire 35,4% et au second cycle 18,9%¹.

La problématique de l'éducation des filles implique non seulement la question de leur accès mais également celle de leur maintien dans le système éducatif. Toujours au niveau du genre, l'accès des filles à l'école primaire, est encore plus préoccupant car 28,1% des filles de 6ans, au cours de l'année scolaire 2018-2019, n'ont pas eu accès au cours préparatoire 1^{ère} année (CP1) du primaire contre 25,6% pour les garçons². De même, les rôles sont inégalement répartis entre filles et garçons. Les garçons bénéficient d'une certaine liberté d'actions qui leur permet de jouer tandis que les filles sont contraintes de rester auprès des parents pour les tâches ménagères et s'occuper de leurs cadets. La proportion des élèves par sexe dans le primaire en 2017-2018 est inégalitaire 48% chez les filles contre 52% chez les garçons selon les statistiques de poches 2017-2018 du MENET-FP (Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle).

Il est important d'évoquer aussi les cas de réticences des parents face à l'éducation des filles. Les parents sont réticents à envoyer leurs filles à l'école en évoquant en premier lieu les problèmes économiques et financiers³. La pauvreté financière des parents est considérée par les autorités éducatives et par toutes les communautés comme le premier obstacle à la non scolarisation des filles et aux déperditions scolaires des filles. La pauvreté a un impact négatif sur la scolarisation et le maintien des filles à l'école primaire parce que l'éducation a un coût qu'il faut supporter. Selon le rapport d'Etat

¹ (Source : Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques. 2015-2016).

² Rapport d'analyse statistique de la DSPS. 2018-2019 : [https:// www.men-dpes.org/static/docs/annuels/rapana20182019.pdf](https://www.men-dpes.org/static/docs/annuels/rapana20182019.pdf)

³ Rapport d'Etat sur le système éducatif national Ivoirien de 2016 (RESEN 2016).

sur le système éducatif national Ivoirien de 2016, les ménages ont contribué à hauteur de 37% aux dépenses totales courantes d'éducation en 2013 soit près de 382 milliards de FCFA. La part supportée par les ménages pour un enfant en moyenne se présente comme suit : 43% de droits d'inscription et de frais de scolarité, 22% de frais de fournitures, 14% de frais d'alimentation, 7% de transport et 6% de frais d'uniforme.

Les grossesses en milieu scolaire justifient aussi leurs réticences. En effet durant l'année scolaire 2014-2015, 39 grossesses précoces ont été signalées pour l'ensemble des directions régionales de l'éducation nationale du GBEKE (DRENET-FP de Bouaké)⁴. Le rapport d'analyse statistique 2018-2019 fait l'état des grossesses au primaire par région administrative. Ainsi dans la région du GBEKE, nous avons :

Tableau 1 : Nombre de cas de grossesses au primaire dans la région de GBEKE de 2016 à 2019.

Années scolaires	Nombre de grossesses au primaire
2015-2016	19 cas
2016-2017	15 cas
2017-2018	07 cas
2018-2019	12 cas

Source : rapport d'analyse statistique 2018-2019 et statistiques régionales de poche 2019-2020.

Un cas de grossesse précoce au niveau de l'enseignement primaire, est un facteur qui met fin souvent au cursus scolaire des filles. La survenance de cas de grossesses amène les parents à être réticents quant à scolariser leurs filles craignant que celles-ci n'en soient victimes. En effet, selon les informations reçues de la communauté, l'école primaire d'Agbangnassou a enregistré deux (02) grossesses précoces au cours de l'année scolaire 2019-2020. Au niveau de l'enseignement secondaire, quatre (04) grossesses ont été enregistrées. Ces différentes grossesses portent un sérieux préjudice au processus de scolarisation des filles.

Quels sont les efforts des gouvernants et des communautés en faveur de l'éducation des filles ? En 2016, le gouvernement Ivoirien a mis en place la nouvelle politique de scolarisation obligatoire des enfants. Cette politique encourage fortement l'éducation des filles. En dépit de tous ces efforts, un grand nombre de filles n'ont toujours pas accès à l'école. A la vérité, cette politique de la scolarisation obligatoire n'a pas été suivie de mesures de pressions sur le terrain.

Au regard de tout ce qui précède, la question de l'éducation des filles à l'épreuve des pesanteurs socioculturelles et institutionnelles demeure une triste réalité. Ce problème nous amène à considérer les interrogations suivantes : quels sont les déterminants sociaux du faible accès à l'éducation chez les jeunes filles de la zone péri-urbaine d'Agbangnassou ? autrement dit : quels sont les facteurs sociaux qui favorisent la non scolarisation des filles ? quelles sont les initiatives communautaires et institutionnelles permettant aux filles d'accéder à l'école ? quelle est la perception de l'école par la communauté d'Agbangnassou ? sur cette base, notre étude part de l'hypothèse que les

⁴ Source : statistiques de poche 2014-2015 de la DSPS

jeunes filles d'Agbangnassou font face à des réalités socioculturelles et institutionnelles qui ne favorisent pas leur scolarisation.

1. Méthodologie

Cette partie présente le cadre méthodologique de l'article. Elle caractérise l'échantillon ainsi que les techniques de collecte de données.

1.1. Délimitation du champ de l'étude

Le village d'Agbangnassou est situé en zone péri-urbaine soit à trois kilomètres (03 Km) de la ville de Bouaké. Cette proximité avec la ville de Bouaké, fait de lui une zone tampon entre le monde rural et la ville. C'est un village d'environ 1500 habitants. L'école primaire publique (EPP) d'Agbangnassou appartient à l'inspection de l'enseignement primaire publique (IEPP) Air-France qui est sous la tutelle de la direction régionale de l'éducation nationale (DREN) Bouaké 1. Notre échantillon s'étant sur au plus 81 personnes. Sur le terrain, pour retrouver des personnes selon les diversités, nous avons opté pour l'échantillonnage par quotas couplé d'un choix raisonné, afin de mieux répartir les diversités. Dans le cadre de notre étude, nous avons eu pour population cible l'ensemble des membres de la communauté villageoise d'Agbangnassou : les membres du COGES (conseil de gestion de l'école), les femmes et hommes de la communauté, les enfants, les instituteurs et autres personnels de l'IEPP Air-France. Les critères de sélection sont : être résident du village d'Agbangnassou, être membre de la communauté d'Agbangnassou et enfin être personnel de l'IEPP Air-France.

Tableau 2 : présentation et caractéristiques de l'échantillon

Groupe cible de l'enquête	Statuts/qualités	nombre de personnes à enquêter
Groupe cible principale	Les membres du COGES	06
	Les femmes de la communauté	14
	Les institutrices	06
	Les jeunes filles	20
Groupe cible	Hommes de la communauté	08
	Les instituteurs	06
	Les jeunes garçons	15
	Personnels de l'IEPP Air-France (Féminin)	04
	Personnels de l'IEPP Air-France (Masculin)	02

Source : Enquête de terrain, 2020-2021.

1.2. Collecte et analyse des données

La présente étude se base sur les données d'une enquête mixte (quantitative et qualitative) qui a été menée dans la commune de Bouaké. Celles-ci ont été recueillies au moyen d'entretiens semi-directifs, de focus group, de questionnaires individuels et d'une recherche documentaire qui ont été complétées par une observation menée sur le terrain grâce à une grille d'observation. La recherche documentaire a consisté à l'exploitation des données de la littérature sur les questions liées à l'éducation des filles

en Afrique Subsaharienne. L'étude a été réalisée pendant l'année scolaire 2020-2021 auprès de 81 personnes sélectionnées selon les critères suivants : être résident du village, membre de la communauté d'Agbangnassou ou membre du personnel de l'IEPP Air-France. Les données, collectées et traitées thématiquement, ont fait l'objet d'une analyse de contenu. Le cadre théorique de l'étude repose sur l'approche compréhensive de Max Weber.

2. Résultats et analyses

Les entretiens individuels et focus group ont été administrés auprès de 44 personnes : 24 adultes dont 12 femmes et 12 hommes ; 20 enfants dont 10 jeunes filles et 10 jeunes garçons. En plus des entretiens individuels et focus group, un questionnaire individuel a également été administré auprès de 37 personnes : 10 hommes, 12 femmes, 10 jeunes filles et 05 jeunes garçons.

Tableau 3 : récapitulatif des personnes enquêtées par questionnaires individuels

Catégories de personnes	Nombre de personnes enquêtées
Hommes de la communauté	01
Membres COGES	01
Instituteurs	06
Membres IEPP (masculin)	02
Femmes de la communauté	02
Institutrices	06
Membres IEPP (féminin)	04
Jeunes filles déscolarisées	02
Jeunes filles élèves	08
Jeunes garçons déscolarisés	01
Jeunes garçons élèves	04
Total	37

Source : enquête de terrain, 2020-2021

Tableau 4 : récapitulatif des personnes enquêtées à travers les entretiens individuels/focus groups

Catégories de personnes	Nombre de personnes enquêtées
Hommes de la communauté	07
Membres COGES	05
Instituteurs	00
Membres IEPP (masculin)	00
Femmes de la communauté	12
Institutrices	00
Membres IEPP (féminin)	00
Jeunes filles déscolarisées	08
Jeunes filles élèves	02
Jeunes garçons déscolarisés	07
Jeunes garçons élèves	03
Total	44

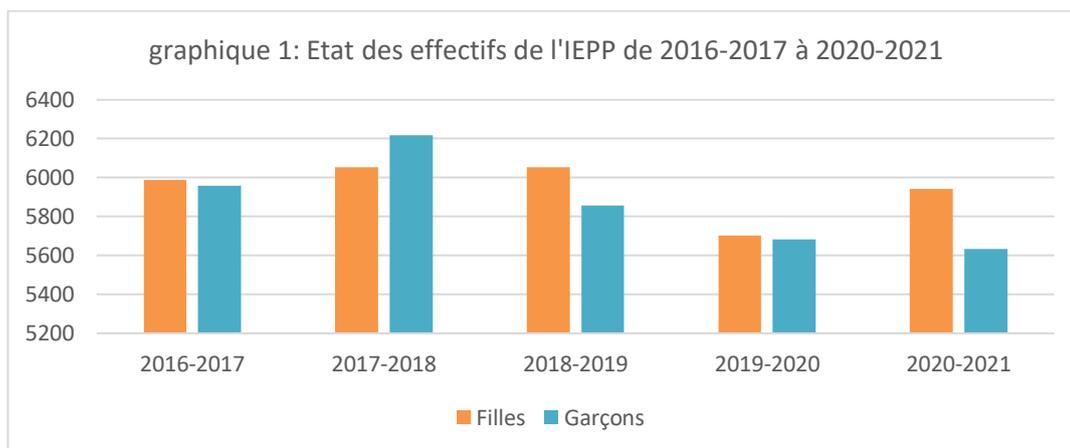
Source : enquête de terrain, 2020-2021

Au niveau du personnel de l'IEPP Air-France, des informations quantitatives ont été collectées auprès des services de l'IEPP. Ces données ont été produites en parfaite collaboration avec les services compétents de l'IEPP, à savoir les services statistiques et les services examens et concours. Les informations sont consignées et présentées dans les tableaux ci-après :

Tableau 5 : effectifs de l'IEPP 2016-2017 à 2020-2021

Années scolaires	Effectifs IEPP				
	Filles	Garçons	Total	% Filles	% Garçons
2016-2017	5987	5960	11947	50,11	49,89
2017-2018	6055	6219	12274	49,33	50,67
2018-2019	6055	5858	11913	50,83	49,17
2019-2020	5702	5683	11385	50,08	49,92
2020-2021	5943	5633	11576	51,34	48,66

Source : services statistiques de l'IEPP



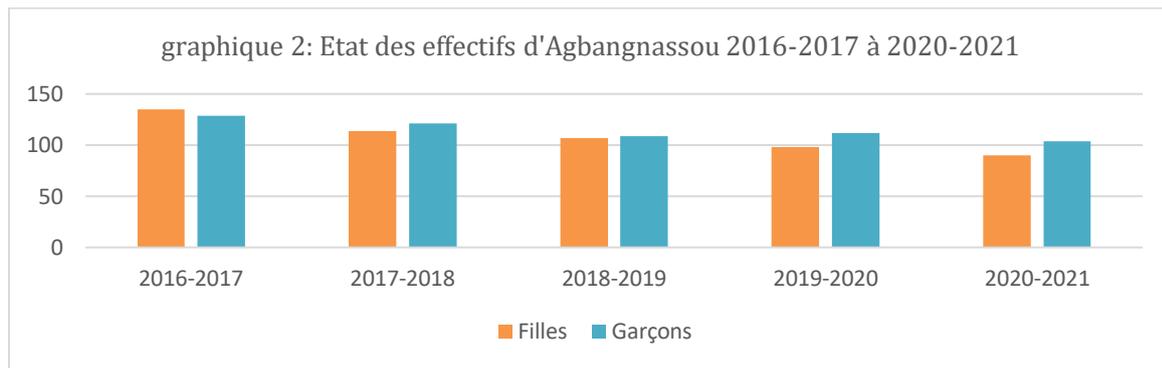
Source : services statistiques de l'IEPP

A la lumière des effectifs et des pourcentages liés à ceux-ci, il ressort qu'au cours de l'année scolaire 2016-2017, un effectif de 11947 élèves a été enregistré au niveau de l'IEPP Air-France, les filles constituaient 51,11 %. L'on observe un indice de parité de 1,28 % de plus chez les garçons sur cet effectif total. En 2017-2018, nous constatons une légère croissance au niveau de l'effectif des filles qui est passé de 5987 filles en 2016-2017 à 6055 filles, ce qui constitue 1,78 % comme indice de parité de plus chez les filles pour l'année scolaire 2016-2017. En 2019-2020, nous avons un total de 11385 élèves dont 5683 garçons et 5702 filles soit 49,92 % pour les garçons et 50,08 % pour les filles. L'on observe un indice de parité de 0,16 % de plus chez les filles sur cet effectif total. En 2020-2021, les effectifs de l'IEPP se présentaient comme suit : 11576 élèves dont 5633 garçons (48,66 %) et 5943 filles (51,34 %). L'indice de parité est de 2,68 % de plus chez les filles. De façon générale, au niveau de l'IEPP, nous constatons que les effectifs des filles sont supérieurs à ceux des garçons. En d'autres termes, il y a plus de filles scolarisées que les garçons.

Tableau 6 : effectifs d'Agbangnassou 2016-2017 à 2020-2021

Années scolaires	Effectifs d'Agbangnassou				
	Filles	Garçons	Total	% Filles	% Garçons
2016-2017	135	129	264	51,14	48,86
2017-2018	114	121	235	48,51	51,49
2018-2019	107	109	216	49,54	50,46
2019-2020	98	112	210	46,67	53,33
2020-2021	90	104	194	46,39	53,61

Source : services statistiques de l'IEPP



Source : services statistiques de l'IEPP

De façon particulière, les effectifs sur les 05 dernières années montrent une régression au fil des années. Aussi, nous sommes passés de 264 élèves au total en 2016-2017 dont 135 filles et 129 garçons à 235 élèves dont 114 filles et 121 garçons en 2017-2018, ce qui fait une diminution des effectifs de 10,98%. Sur les deux dernières années scolaires, l'EPP d'Agbangnassou a enregistré en 2019-2020 un total de 210 élèves dont 112 garçons et 98 filles soit 53,33 % pour les garçons et 46,67% pour les filles. L'on observe un indice de parité de 6,66% de plus chez les garçons sur l'effectif total. En 2020-2021, les effectifs de l'EPP d'Agbangnassou se présentaient comme suit : 194 élèves dont 104 garçons et 90 filles soit 53,61% pour les garçons et 46,39% pour les filles. L'indice de parité est de 7,22% de moins chez les filles. Sur les cinq (05) dernières années, l'EPP Agbangnassou a enregistré son effectif le plus bas en 2020-2021 et ce en dépit des efforts fournis par l'Etat dans le cadre de la politique de scolarisation obligatoire.

2.1. Perception de l'école par la communauté d'Agbangnassou

Au regard des données de l'étude, tous les participants ont une bonne perception de l'école. En effet, que ce soit au niveau des hommes que celui des femmes et des enfants interrogés, tous pensent que l'école permet à chaque individu de s'épanouir dans la vie. Comme le témoigne un participant (le président du COGES) : « Grâce à l'école, les filles peuvent recevoir une éducation de qualité. L'école facilite la communication entre les peuples, elle permet aux individus de savoir lire et écrire ». Selon les propos d'un autre enquêté, (chef du village d'Agbangnassou), « l'école permet d'accéder à des emplois qui leurs permettront de s'occuper plus tard de leurs familles. Tous les enfants, filles comme garçons ont le droit d'avoir accès à l'école ». On note une bonne perception de la scolarisation des enfants et surtout celles des filles. Cela a été renforcée par la politique de scolarisation obligatoire instituée par le gouvernement Ivoirien depuis 2016. En dépit de cette réalité, certains facteurs font entrave à la scolarisation des filles dans la localité d'Agbangnassou.

2.2. Les facteurs sociaux de la non scolarisation des filles

Sur la base des informations collectées lors des focus groups et des entretiens individuels avec les parents et enfants d'Agbangnassou, les facteurs ci-dessous ont été relevés.

- Impact de la crise socio-politique

La crise socio-politique qu'a connue la côte d'ivoire de 2002, jusqu'à la crise postélectorale de 2010, a eu un impact négatif sur tous les secteurs tant au niveau économique que social. Le secteur de l'éducation n'a pas été épargné par cette crise qui

a duré plus d'une décennie. Les communautés ont signalé que les diverses crises qu'a connu le pays ont démotivé les parents dans leur volonté à scolariser les enfants et plus particulièrement les filles. Les communautés se sont retrouvées dans une situation de coûts d'opportunité face à l'éducation des enfants comme le témoigne les propos d'une femme de la communauté : *« avec la guerre là ooh, rien ne marche. Il faut mettre les enfants qui vont aller loin, à l'école. Comme ça on va gaspiller petit l'argent qu'on a eu »*.

- La pauvreté des parents

L'ensemble des parents interrogés ont relevé que l'extrême pauvreté est l'un des facteurs qui contraignent les parents à ne pas envoyer leurs enfants à l'école. Les parents de notre village cible sont en majorité des commerçants ou des agriculteurs à revenus faibles. Le coût d'écolage des enfants a été jugé très élevé par l'ensemble des parents interrogés. *« Les ménages ont contribué à hauteur de 37% aux dépenses totales courantes d'éducation en 2013 soit près de 382 milliards de FCFA. La part supportée par les ménages pour un enfant en moyenne se présente comme il suit : 43% de droits d'inscription et de frais de scolarité, 22% de frais de fournitures, suivis de 14% frais d'alimentation, 7% de transport et 6% de frais d'uniforme »*⁵.

- Les travaux champêtres et activités ménagères

Les communautés d'Agbangnassou vivent essentiellement de l'agriculture et de commerce. Le revenu tiré de ces activités économiques ne permet pas à ces populations de répondre à tous leurs besoins. Les personnes interviewées ont révélé le fait que certaines personnes préfèrent garder leurs filles pour les travaux ménagers ou champêtres plutôt que de les scolariser. *« Il faut préparer la fille pour occuper la place qu'il faut plus tard dans le foyer. Elle doit pouvoir s'occuper de son mari, de ses enfants et de ses parents. Elle doit être une femme accompli dans son ménage. La fille aujourd'hui, la femme de demain doit être un pilier pour sa famille. A l'école, les blancs ne montrent pas à la fille comment on vit chez nous en Afrique »*. (Entretien avec un parent d'élève).

- Discrimination du genre en faveur des garçons (les stéréotypes de genre)

Les communautés d'Agbangnassou ont signalé l'existence des stéréotypes de genre entre filles et garçons qui continuent d'être des obstacles à la réalisation de l'égalité entre les filles et les garçons en matière de scolarisation. Les personnes interrogées ont reconnu qu'il existe encore des parents au sein des communautés qui pensent que : *« la place des filles n'est pas à l'école, leur place c'est d'accomplir des tâches ménagères et être dans un foyer »*.

Les enquêtés ont également relevé qu'il existe certains parents qui nourrissent l'idée que seuls les garçons réussissent mieux à l'école. D'autres par contre ignoraient l'importance de la scolarisation des filles. En effet, il est ressorti que les grossesses en milieu scolaire étaient un facteur décourageant les parents dans leur volonté de scolariser leurs filles.

- Le manque d'infrastructures scolaires adaptées

Sur l'ensemble des personnes enquêtées, 30% ont relevé que les infrastructures scolaires jouent un rôle important dans la scolarisation des enfants et surtout celles des

⁵ Rapport d'Etat sur le système éducatif Ivoirien de 2016

filles. La dégradation des infrastructures scolaires ainsi que le manque de tables bancs conduisent à des frais de COGES élevés. L'accès à l'éducation est fortement conditionné à l'offre éducative. L'absence de certaines commodités à savoir les latrines en bon état ou encore un service cantine régulier ont un effet négatif pour la scolarisation des garçons et surtout des filles.

2.3. Les actions entreprises en vue de la scolarisation des filles.

Pour favoriser l'accès des filles à l'éducation, dans les communautés d'Agbangnassou, plusieurs actions ont été entreprises :

- La création de clubs de mères des élèves filles (CMEF)

Le CMEF est une initiative de l'UNICEF dans les écoles. L'objectif du CMEF est de favoriser un meilleur encadrement de la jeune fille à l'école. Il s'agit de mieux encadrer la jeune fille afin qu'elle puisse poursuivre sagement ses études et lui éviter de quitter prématurément l'école. Et depuis la mise sur pied du CMEF d'Agbangnassou, celui-ci a contribué à : fournir des vivres à la cantine scolaire et à sensibiliser les communautés sur la scolarisation des filles.

- Sensibilisation des communautés

L'ensemble des personnes enquêtées lors de processus de collecte de données reconnaissent que des sensibilisations ont eu lieu au sein des communautés sur l'éducation des enfants de façon générale et surtout sur la scolarisation des filles. Le COGES est fortement impliqué dans ces actions de sensibilisation. « *L'année dernière, nous avons profité de l'occasion de la fête des pères, pour sensibiliser les hommes du village sur les questions de scolarisation des filles dans le village* » a relevé le président du COGES.

- Soutiens divers aux activités scolaires

Afin d'encourager et donner un élan à l'éducation des filles, les communautés d'Agbangnassou ne manquent pas d'initiatives. En plus des actions concrètes susmentionnées, plusieurs autres actions ont été prises par celles-ci. Ce sont notamment : des dons de vivres à la cantine scolaire car l'existence, le fonctionnement et la bonne gestion de la cantine scolaire jouent un rôle important dans l'accès et le maintien des enfants dans le cursus scolaire. La cantine a une place significative dans la performance scolaire des élèves. Dans nos écoles primaires, notamment celle d'Agbangnassou, la cantine scolaire fonctionne de façon irrégulière. Les enfants ne reçoivent pas un repas chaque jour. Afin de contribuer au fonctionnement de cette cantine, les communautés à travers le CMEF fournissent des vivres ce qui contribue au maintien de la cantine scolaire. Le COGES a initié un concours de lecture et prix d'excellence. Ce prix permet chaque année de récompenser les 05 meilleurs élèves de chaque classe en fin d'année scolaire.

2.4. Recommandations pour une scolarisation complète des filles

Au niveau communautaire, les actions fortes recommandées par les enquêtées ont été :

- La sensibilisation sur la scolarisation des filles

Celle-ci peut être menée collectivement ou individuellement. Les actions de sensibilisation pour la scolarisation des filles doivent être renforcées par les membres du COGES, du CMEF et les cadres du village. Il convient d'identifier formellement les filles en âge scolaire et convaincre leurs parents afin qu'ils les scolarisent.

- La mise en place d'activités génératrices de revenus (AGR).

Les AGR permettront de prendre en charge les frais de scolarisation des filles pendant leurs parcours scolaires. Cette initiative sera une réponse au facteur pauvreté évoqué par l'ensemble des parents.

- La promotion des exemples de réussite féminine

Face aux stéréotypes de genre, les enquêtés ont recommandé de recourir aux femmes scolarisées qui ont réussi. Ces femmes seront des références lors des situations de sensibilisation.

- Le parrainage des filles

Le parrainage scolaire offre l'opportunité de s'engager sur le long terme en apportant une aide financière pour la réussite d'enfants issus de familles économiquement défavorisées. A travers cette méthode, le parrain peut prendre en charge les frais de scolarité et ou les frais de repas à la cantine pour les enfants. Grâce à ces actions, des bienfaiteurs peuvent permettre à de nombreuses filles d'avoir accès à l'école ou de les maintenir dans le circuit scolaire pendant longtemps. A Agbangnassou, un seul enfant a pu bénéficier du parrainage d'un cadre. Les parents suggèrent ardemment que cette initiative soit étendue à plusieurs filles. Le COGES et le CMEF devront jouer un rôle capital dans la mise en œuvre de cette initiative qui devra impliquer pleinement les cadres du village.

- Réduction ou annulation des frais d'écolage pour les filles

La politique nationale déclare que l'éducation primaire est gratuite. La réalité pour les enfants et leurs parents est toutefois très différente. Les frais de cotisation COGES ainsi que les frais dits annexes sont parfois hors de portée des parents. Tout ceci ajouté aux coûts des uniformes, des livres et des fournitures scolaires fait que la scolarisation des enfants reste un investissement financier important pour les familles. Ces coûts sont parfois plus élevés au niveau du secondaire comparativement au primaire.

- Les sensibilisations sur la scolarisation des filles

Les autorités éducatives et l'Etat de Côte d'Ivoire doivent continuer la mise en œuvre de la scolarisation obligatoire initiée depuis 2016 à travers le rapprochement de l'offre éducative des communautés et la distribution des kits scolaires. Les différentes journées consacrées aux droits de l'enfant sont autant d'opportunités pour sensibiliser les communautés sur la scolarisation des filles : la journée de l'enfant Africain est organisée le 16 juin de chaque année, la journée mondiale de l'enfance est célébrée le 20 novembre de chaque année et la journée internationale de la fille est célébrée le 11 octobre de chaque année.

3. Discussion

L'éducation de façon générale et celles des filles de façon particulière est une préoccupation pour toutes les nations et sociétés du monde. Elle occupe une place importante dans le développement d'une nation. Les responsabilités pour atteindre une éducation pour tous est une responsabilité pleinement partagée. C'est en cela que le titre de l'œuvre de René GOUBO tire tout sens.

« Cet ouvrage, une réflexion intellectuelle, est révélateur des histoires de vie des jeunes filles en Afrique en général et en Côte d'Ivoire en particulier. C'est-à-dire une étude qui révèle et

montre les difficultés de vie des petites filles qui sont privées de tout et de leur droit fondamental. Elles sont privées de l'éducation, formation qui constitue le pilier des droits humains. Alors lire ou découvrir l'univers des filles déscolarisées de Côte d'Ivoire participe à la lutte contre cette forme d'obscurantisme et de pauvreté qui gangrène encore aujourd'hui certaines nations d'Afrique »⁶.

Nous pouvons cependant identifier certains domaines qui requièrent davantage d'attention et de soutien:

- L'organisation de l'éducation : des écoles, des bancs, des livres et du matériel pédagogique et d'apprentissage.
- La capacité de déterminer les besoins spécifiques des filles et des garçons, et l'engagement politique en faveur de l'éducation des filles.
- Les capacités administratives, dans les ministères de l'éducation et les services publics au sens large.
- Les salaires, la situation sociale et le déploiement des enseignants, ainsi que la gestion des établissements scolaires, la supervision au niveau régional ainsi que la collecte et l'analyse des données.

La réduction des frais liés à l'enseignement bénéficie autant aux filles qu'aux garçons. Ces coûts peuvent prendre quatre formes différentes :

- Les frais de scolarité directs (comme ceux qui sont supprimés par les politiques d'éducation primaire gratuite);
- Les frais indirects (tels que les cotisations des associations de parents et de maîtres, les impôts des enseignants, et les frais de construction);
- Les coûts indirects (par exemple le prix des chaussures et des uniformes);
- Les coûts d'opportunité.

Cependant, les coûts liés à l'éducation affectent différemment les filles, et des changements au niveau des coûts ont des effets disproportionnés sur la capacité des filles à accéder à l'école. La suppression des frais directs entraîne souvent une augmentation plus importante du nombre de filles qui s'inscrivent à l'école que du nombre de garçons. Les coûts indirects, tels que les vêtements, la sécurité et le transport, sont généralement plus élevés pour les filles, ce qui rend l'accès à l'éducation encore plus difficile pour les filles. Les conséquences des coûts d'opportunité sur l'éducation ont un impact particulièrement important sur les filles. Ces coûts sont liés aux « services » que perd la famille lorsqu'une jeune fille est scolarisée.

Une fois que les obstacles posés par les coûts directs et indirects sont franchis, il est important de comprendre ces coûts d'opportunité. La scolarisation des filles africaines entraîne des coûts d'opportunité particulièrement élevés car les corvées de combustible et d'eau, qui demandent beaucoup de temps et de main d'œuvre, sont généralement effectuées par des jeunes filles en âge scolaire. Les filles s'occupent également de leurs plus jeunes frères et sœurs lorsque leurs parents travaillent ou lorsqu'il n'y a pas de service local de prise en charge des enfants. Les filles vendent souvent les produits sur les marchés locaux et sont impliquées dans un large éventail d'activités à vocation commerciale. Ce sont également elles les plus touchées par l'épidémie de VIH/SIDA. Non seulement elles sont plus menacées par cette maladie que les garçons, mais ce sont également elles qui devront manquer l'école pour

⁶ RENE GOUBO : « Education et la jeune fille en Côte d'Ivoire : le cas des filles déscolarisées, l'Etat a-t-il joué son rôle ? »

s'occuper des membres de leur famille qui sont malades. Les filles sont également vulnérables aux mauvais traitements sur le chemin de l'école, et à l'école même. Le mariage précoce et la dot sont des facteurs essentiels dans la vie sociale de nombreuses communautés africaines. Il est difficile d'aborder les causes sous-jacentes de ces coûts d'opportunité élevés dus à la scolarisation des filles car ils sont engendrés par des relations hommes-femmes profondément ancrées, qui sont spécifiques à la communauté locale tout comme à l'économie à plus grande échelle. Les interventions nécessaires ne doivent pas uniquement être diversifiées et à grande échelle, mais doivent également être promues par le biais de la participation à la collectivité.

L'organisation de l'éducation de la première enfance, les crèches, et autres programmes qui allègent Parmi les efforts couronnés de succès, on peut citer les écoles communautaires qui permettent aux filles d'aller à l'école quelques heures par jour afin de pouvoir remplir leurs charges familiales, la combinaison avec un lobbying communautaire intensif visant à promouvoir l'éducation des filles ; la charge des filles en âge scolaire qui doivent s'occuper des plus petits ; l'approvisionnement en eau et combustibles afin que les filles ne travaillent plus des heures durant ; et d'autres initiatives nécessitant moins de travail et plus rentables. A long terme, il est nécessaire de modifier les conditions du marché du travail officiel ou non, d'établir des salaires et conditions de travail égaux, et donc de démontrer que les filles éduquées ont de meilleurs salaires et une meilleure qualité de vie »⁷.

Conclusion

Dans l'histoire de l'éducation, la problématique de l'éducation des filles a toujours suscité de l'intérêt dans les nations tant au plan national qu'international. Notre recherche s'est articulée autour de la problématique de l'accès à l'éducation des filles dans la zone péri-urbaine d'Agbangnassou. Sur la base de (03) trois constats, notre travail a intégré une démarche qui nous a permis de cerner les entraves à l'éducation des filles dans la zone cible, de comprendre la perception des communautés sur l'accès à l'éducation des filles et de passer en revue les initiatives communautaires et institutionnelles pour permettre aux filles d'aller à l'école. Les populations de la zone cible ont une très bonne perception de l'éducation des enfants en générale et de celle des filles en particulier. En dépit de cette bonne perception, certains facteurs clés font obstacle à la scolarisation des filles : l'impact de la crise socio-politique, la pauvreté des parents, la discrimination du genre en faveur des garçons (les stéréotypes), les travaux champêtres, les activités ménagères et le manque d'infrastructures scolaires adaptées.

⁷ OXAFAM. *L'éducation des filles en Afrique*, Série sur l'éducation et l'égalité des genres, Aperçu de programme. Décembre 2005

Références bibliographiques

- Akkari, A., Barry, V., (2018). « Accueillir tous les enfants à l'école : la question de l'inclusion ». Sèvres, France : centre international d'étude pédagogique.
- Association francophone d'éducation comparée (2001). « Congrès. Education et travail : divorce ou entente cordiale ? » : édité par Soledad Perez, Olivia Strobel, et Economie et Gestion de l'éducation-éducation comparée, Université de Genève. Unité politique. Paris, France, Hongrie, Italie.
- Baudelot, C., Establet, R (1998). Allez les filles. Paris, France : édition du seuil, 1998. « La scolarité des filles à l'échelle mondiale ». *La dialectique des rapports hommes-femmes*. Paris : PUF, p.103-124
- Bierschenk, T. (2007) « L'éducation de base en Afrique de l'ouest. Bien privé, bien public, bien global ». Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essai autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan, p.235-257.
- Bouya, A. (1994) « Éducation des filles : quelles perspectives pour l'Afrique subsaharienne au XXIe siècle ? » *Africa Development/Afrique et Développement*, p.11-34
- Establet, R. (2003) « Filles et garçons à l'école : un changement social à suivre ». Laufer, J., Marry, C., Maruani, M., (2003) : « le travail du genre », Paris, la découverte / Mage, p.181-189.
- Fiske, B. (2012) : « Atlas mondial de l'égalité des genres dans l'éducation ». Edité par l'institut de statistique de l'Unesco et Unesco. Secteur de l'éducation. Oxford, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : Unesco.
- Lange, M., Pilon, M. (2000) « La persistance des inégalités d'accès à l'instruction ». *Rapports de genre et question de population*, p. 69-80.
- Monjaret, A. (2005) « De l'épingle à l'aiguille. L'éducation des jeunes filles au fil des contes ». *L'homme*. *Revue Française d'anthropologie*, n°173, p. 119-147.
- Rogers, R. (2007) : « L'éducation des filles : un siècle et demi d'historiographie ». *Histoire de l'éducation*, n°115-116, p.37-79.
- Goubo, R. (2005) « Éducation et la jeune fille en Côte d'Ivoire : le cas des filles déscolarisées, l'Etat a-t-il joué son rôle ? éditions Bookelis, Paris, septembre
- Statistiques de poche du MENET-FP (2015-2016 à 2020-2021). Direction des stratégies, de la planification et des statistiques.
- Solar, C. (185) « Le caractère masculin de l'éducation ». *Revue des sciences de l'éducation*, n°2, p.277-294.
- Unesco. (2003) : « Genre et éducations pour tous » : le pari de l'égalité. Paris, France : édition Unesco.
- Yéo, S., Kei, M. « le défi de la scolarisation primaire universelle des filles dans la région du Worodougou en Côte d'Ivoire.
- Rapport d'analyse statistique de la DSPS. https://www.men-dpes.org/static/docs/annuels/rap_ana_20182019.pdf
- https://www.unicef.org/french/sowc06/pdfs/strategies_girl_ed.pdf